

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 janvier 2022

Étude Apec / Pôle emploi Les cadres seniors demandeurs d'emploi, pratiques et difficultés de recherche d'emploi

Dans le cadre de leur convention nationale de partenariat, l'Apec et Pôle emploi dévoilent une étude conjointe sur les cadres de 55 ans et plus demandeurs d'emploi. Alors que le gouvernement se mobilise contre le chômage de longue durée à travers son plan de réduction des tensions de recrutements, cette étude met en exergue les difficultés auxquelles les cadres seniors au chômage sont confrontés dans leur retour à l'emploi. Face à ces constats, les deux acteurs s'engagent à agir en complémentarité, au plus près de chaque territoire, en faveur des seniors demandeurs d'emploi.

« Alors que la dynamique de recrutement s'installe, il est nécessaire de rester mobilisé auprès des publics dont la situation, pour des raisons structurelles ou conjoncturelles, reste préoccupante. Avec Pôle emploi, nous menons des actions communes, en particulier auprès des 55 ans et plus, qui dans bien des cas sont aussi malheureusement des demandeurs d'emploi de longue durée. Dans ce contexte, il nous paraît essentiel de sensibiliser les entreprises sur leur capacité à diversifier les profils et à ajuster leurs critères de recrutement, à la fois pour répondre aux besoins en compétences et pour contribuer à un marché du travail plus inclusif ». Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.

« Les demandeurs d'emploi cadres de plus de 55 ans constituent encore une part trop importante des demandeurs d'emploi de longue durée. En 2022, notre action, avec l'APEC, restera centrée sur le soutien à apporter à ce public, qui doit pouvoir être rapidement accompagné dès son inscription à Pôle emploi et bénéficier d'un accompagnement personnalisé lorsque la situation l'exige. Pour que la reprise économique profite pleinement à tous, nos conseillers ont à cœur de valoriser ces candidatures auprès des entreprises qui souhaitent davantage ouvrir leurs viviers de recrutements ». Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi.

Points-clés de l'étude à retenir :

Des trajectoires variées avec des parcours professionnels heurtés pour la moitié des cadres seniors

49 % d'entre eux ont déjà connu le chômage de longue durée au cours de leur carrière.

53 % étaient dans leur entreprise depuis plus de 10 ans et l'autre moitié a eu un parcours plus heurté avec plusieurs changements d'emploi. Parmi elle, **près des deux tiers ont connu le chômage de longue durée.**

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat – sonia.plegat@pole-emploi.fr – 07 75 25 63 06
Apec : Mendrika Lozat – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24

Une recherche d'emploi perçue comme difficile, notamment à cause des discriminations liées à l'âge

- L'entrée au chômage est pour 81 % des cadres seniors la conséquence d'une rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur, et la fin de contrat est vécue comme **un choc brutal pour 27 % des cadres interrogés.**
- **62 % des cadres seniors ne se retrouvent pas dans les offres d'emploi publiées** et estiment qu'il y a trop peu d'offres qui leur correspondent.
- Près de **9 cadres seniors sur 10** estiment que leur âge les désavantage dans leur recherche d'emploi.
- La recherche d'emploi est d'autant plus difficile lorsque les cadres seniors sont confrontés à une urgence financière à retrouver un emploi (70% des cadres interrogés).

Des seniors prêts à faire des concessions dans leur recherche d'emploi

- Ils recherchent souvent un emploi en miroir de l'emploi perdu, avec le même niveau de responsabilité (pour 75 % des cadres), dans la même région/le même département (71 %) ou dans le même métier (70 %)...
- ...mais s'adaptent et sont prêts à faire des concessions **dès le début de leur recherche d'emploi**, notamment sur le type de contrat (42 % des cadres) et sur le **salaire (1 cadre sur 4).**

Une mobilisation commune, deux dispositifs complémentaires

« Nouveaux Horizons » de l'Apec : accompagner le retour à l'emploi des cadres chômeurs de longue durée

D'une durée de 7 mois en moyenne, ce programme, qui s'adresse aux cadres qui cherchent un emploi depuis plus d'un an, propose un suivi personnalisé par un ou une consultante, avec des ateliers collectifs pour une remise en confiance, la construction d'un nouveau projet professionnel et la préparation aux entretiens d'embauche. Les sessions Nouveaux Horizons pour les cadres demandeurs d'emploi de plus de 12 mois seront doublées en 2022 grâce au soutien du Fonds social européen.

Pôle emploi : une offre de services enrichie au bénéfice des demandeurs d'emploi de longue durée

En 2022, l'offre de services de Pôle emploi s'enrichit au bénéfice des demandeurs d'emploi de longue durée, dont ceux durablement exclus du marché du travail, avec la mise en place de nouveaux services, d'actions de formation renforcées et de prestations adaptées :

- un « parcours de remobilisation » pour les demandeurs d'emploi de très longue durée permettant de reprendre confiance et d'enclencher une nouvelle dynamique ;
- le renforcement des formations avec promesses d'embauche à la clé (AFPR et POEI) permettant d'acquérir des compétences directement liées aux besoins des entreprises en phase de recrutement ;
- l'adaptation de prestations existantes aux besoins spécifiques des demandeurs d'emploi de longue durée : « Activ'projet », « Prépa compétences » et « Valoriser son Image Professionnelle » pour ajuster son projet, préparer une entrée en formation et travailler sur les savoirs êtres ;

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plégat - sonia.plegat@pole-emploi.fr - 07 75 25 63 06
Apec : Mendrika Lozat - mendrika.lozat@apec.fr - 06 74 94 76 24

- la création d'une nouvelle prestation « Parcours emploi santé » pour répondre aux problématiques liées à la santé, constituée d'un diagnostic et d'un accompagnement psychosocial de 6 mois ;
- la mise en place d'ateliers en partenariat avec la CNAV pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée, proche de la retraite, à bien identifier leurs droits et le bénéfice d'un retour à l'emploi.

Pour prendre connaissance de l'étude : [[cliquez ici](#)]

À propos de l'Apec :

Dans un contexte de reprise du marché de l'emploi, l'Apec est en première ligne pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans leur évolution professionnelle, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Face aux difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

Retrouvez l'actualité de l'Apec sur : corporate.apec.fr

Twitter : @Apecfr

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

Twitter : @pole_emploi

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Sonia Plegat – sonia.plegat@pole-emploi.fr – 07 75 25 63 06

Apec : Mendrika Lozat – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24